

Du nouveau sur les tablettes : les paquets de cigarettes affichent désormais des mises en garde relatives à la santé de plus grande taille

27 février 2012
TORONTO -

De nouvelles mises en garde visuelles de plus grande taille sur les paquets de cigarettes, illustrant les effets nocifs du tabac pour la santé, commencent à faire leur apparition au Canada. Les nouveaux avertissements graphiques occuperont dorénavant une plus grande superficie (75 % de la surface avant et arrière du paquet, au lieu de 50 %), ce qui place le Canada parmi les pays où les mises en garde sont les plus grandes au monde.

Les nouvelles mises en garde montrent notamment des images d'une bouche atteinte de cancer, d'un cœur malade et d'un homme ayant subi un AVC. Au nombre de seize, les nouvelles mises en garde incluent également des photos saisissantes de feu Barb Tarbox, de l'Alberta, avant qu'elle soit emportée par un cancer du poumon, ainsi que du Manitobain Leroy Kehler, qui s'exprime grâce à un trou pratiqué dans sa gorge à la suite d'un traitement pour un cancer du larynx.

Si les fabricants ont jusqu'au 21 mars 2012 pour faire en sorte que tous les paquets de cigarettes mis en marché portent les avertissements de plus grande taille, on peut déjà voir certains de ces paquets sur les tablettes des marchands. D'ici le 19 juin prochain, tous les paquets de cigarettes vendus par les détaillants devront porter les nouvelles mises en garde.

« Ces nouvelles mises en garde sur les paquets de cigarettes marquent un progrès considérable en vue de réduire le tabagisme et de sensibiliser davantage la population aux terribles effets qu'il a sur la santé », déclare Dan Demers, directeur des questions d'intérêt public à la Société canadienne du cancer. « Ces avertissements sont très percutants et passeront difficilement inaperçus. Nous nous réjouissons de l'avènement de ces nouvelles mises en garde et félicitons la ministre de la Santé, Leona Aglukkaq, d'avoir réussi à mettre de l'avant une telle initiative. »



« Je n'aurais jamais dû commencer à fumer. »

« J'avais 48 ans quand j'ai appris que je souffrais du cancer du larynx. On m'a retiré les cordes vocales. Depuis, je respire par un trou dans la gorge. »

- Leroy

Libérez-vous enfin du tabac.
1 866 JARRETE (1 866 527-7383)
vivezsansfume.gc.ca/abandon

Santé Canada

CANADIAN CLASSICS

25 CIGARETTES

Cet ensemble de mises en garde illustrées de plus grand format s'inscrit dans le cadre du *Règlement sur l'étiquetage des produits du tabac (cigarettes et petits cigares)*, de compétence fédérale, qui a obtenu son approbation finale le 22 septembre 2011. La Société canadienne du cancer a soutenu avec vigueur cette réglementation. Le nouveau système de mises en garde sur les paquets de cigarettes et de petits cigares comporte plusieurs améliorations :

- Le numéro d'une ligne sans frais pour aider à cesser de fumer et l'adresse d'un site Web ont été ajoutés aux messages de mise en garde. Des données internationales démontrent que les appels aux lignes d'aide à l'abandon du tabac augmentent considérablement lorsqu'un numéro de téléphone sans frais est ajouté de manière visible sur l'emballage.
- Les mises en garde évoquent pour la première fois certains effets sur la santé, par exemple le cancer de la vessie et la perte de vision.
- Un nouvel ensemble de huit messages illustrés, en couleurs, figureront à l'intérieur de l'emballage.
- Un ensemble amélioré de messages relatifs aux émissions toxiques seront présentés en alternance sur le côté de l'emballage et remplaceront le message actuel.

Le Canada a été le premier pays au monde à exiger, en 2000, des mises en garde illustrées sur les paquets de cigarettes; la réglementation est entrée en vigueur en 2001. Aujourd'hui, 47 pays ou territoires ont emboîté le pas en s'inspirant du modèle canadien.

« Les nouvelles mises en garde rappellent l'importance de la Stratégie de lutte contre le tabagisme déployée par Santé Canada, qui constitue le cadre de référence fédéral pour la réglementation relative aux produits du tabac. Cette stratégie doit prendre fin le 31 mars 2012, après avoir été appliquée pendant 11 ans », ajoute Rob Cunningham, analyste principal des politiques à la Société canadienne du cancer. « Santé Canada doit impérativement renouveler sa stratégie de lutte antitabac et assurer son financement continu afin de maximiser l'efficacité des initiatives en place. Le tabagisme demeure aujourd'hui la principale cause de maladie et de décès évitable au Canada, et pourtant 17 % des Canadiens fument encore. »

Dans le cadre de sa mission d'éradication du cancer, la Société canadienne du cancer s'impose comme un chef de file dans la promotion de politiques publiques visant à assurer aux Canadiens un avenir plus en santé. Pour la Société, la lutte antitabac constitue un enjeu crucial puisqu'on estime que le tabagisme est la cause de 30 % de tous les décès par cancer et qu'il est associé à plus de 85 % des cas de cancer du poumon.

La Société canadienne du cancer est un organisme bénévole national, à caractère communautaire, dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par le cancer. Pour en savoir plus sur le cancer, visitez le www.cancer.ca ou appelez notre Service d'information sur le cancer, un service gratuit et bilingue, au 1 888 939-3333.

Renseignements :

[Rob Cunningham](#)

Téléphone: (613) 565-2522 x305